

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

26 mai 2023

---

PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2024 À 2030 ET PORTANT  
DIVERSES DISPOSITIONS INTÉRESSANT LA DÉFENSE - (N° 1234)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

**SOUS-AMENDEMENT**

N° 1831

présenté par  
M. Kamardine et M. Thiériot  
à l'amendement n° 1749 de Mme Youssouffa

-----

**ARTICLE 2****RAPPORT ANNEXÉ**

Compléter la première phrase de l'alinéa 2 par les mots :

« notamment en matière de développement des infrastructures de la Marine nationale dans la baie de Longoni ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Les députés les Républicains souhaitent dire clairement au travers de ce sous-amendement qu'ils souhaitent et maintienne notre souhait de l'affectation permanente d'un patrouilleur à Mayotte. Il faut donc développer les infrastructures de la Marine nationale à Mayotte. Il est temps d'envoyer un message clair à ce département français.